

Dictée du 6 février 2017 : révision difficultés " participe passé"

Texte d'après *Vauvenargues* (Grevisse : force de l'orthographe. Ed Duculot)

Luc de Clapiers, **marquis de Vauvenargues**, est un écrivain français, moraliste et aphoriste.

Né à : Aix en Provence le 05/08/1715. Mort à : Paris le 28/05/1747

Issu d'une famille noble aux revenus modestes, au cours de ses études au collège d'Aix, il n'étudia ni le **latin** ni le **grec**, mais devint un grand admirateur de **Plutarque** qu'il avait lu en traduction.

Son ami le marquis de Mirabeau, auteur de "L'ami des hommes" et père de Mirabeau l'homme politique, le poussa à se tourner vers la littérature, mais il était trop pauvre pour monter à Paris. Il chercha en vain à entrer dans le service diplomatique. Une attaque de variole mit fin à cette ambition.

Il s'installa finalement à Paris en 1745 et y mena une vie retirée, ne fréquentant que quelques amis dont Jean-François Marmontel et Voltaire. Il avait parmi ses correspondants l'archéologue Fauris de Saint-Vincens. Sur les conseils de Voltaire et les exhortations de Mirabeau, il passa outre aux objections de son père et se lança dans l'écriture. Il reprit les observations et notes de tous ordres jetées naguère sur le papier et publia en 1746, sous le voile de l'anonymat, une "Introduction à la connaissance de l'esprit humain", suivie de quelques "Réflexions et Maximes". Le livre ne passa pas totalement inaperçu, mais l'accueil ne fut pas très chaleureux. Voltaire, qui n'avait jamais douté de son talent, incita Vauvenargues à reprendre son ouvrage pour « rendre le livre excellent d'un bout à l'autre en vue d'une seconde édition » Il suivit les conseils de Voltaire, retoucha le style en maints endroits et supprima 200 pensées.

Le problème du mal au XVIIème siècle : une morale de la grandeur

Il s'est **trouvé** des gens qui ont eu l'expérience de toutes les misères de l'humanité ; la mauvaise fortune semble s'être **plu** à les accabler sans merci. Les maladies les ont **assiégés** dès leur enfance ; quelques moments à peine elles les ont **laissés** (*) jouir de ces plaisirs et de ces joies intimes que d'autres ont **savourés** à loisir au foyer familial. **Nés** pour les plus grands déplaisirs, ils ont eu dans la pauvreté plus de hauteur et d'ambition qu'on **n'en** aurait attendu. Mais les disgrâces se sont **succédé** puis ils se sont **vu** trahir par ceux même(s) qu'ils avaient le plus **aimés**. Parfois, ils se sont **imaginé** que leur(s) talent(s), leur travail continu, leur application à bien faire pourraient fléchir la dureté de la fortune mais autant d'espoirs qu'ils ont **caressés**, autant de désillusions ils ont **éprouvées**.

Ils ont **souffert** des maux qu'ils n'avaient pas **mérités** et ceux que leur imprudence leur a **valus**. Lorsque la fortune a **paru** se lasser de les poursuivre, la mort s'est **présentée** à leur vue. Leurs yeux se sont **fermés** à la fleur de leur âge et quand l'espérance trop lente commençait à leur accorder quelques-uns des dédommagements qu'elle avait enfin **placés** comme à la portée de leur(s) main(s), ils ont eu la douleur de ne même pas laisser à leurs enfants les biens **qu'il eût fallu** pour les mettre à l'abri du besoin.

Toutefois, comme ils avaient l'âme haute et qu'ils étaient épris de grandeur morale, ils n'eussent pas voulu changer leur misère pour la prospérité des hommes faibles ; bien que la fortune se soit **jouée** de leur sagesse, ils ne se sont jamais **laissé** abattre par ses coups.

Quelques cas du texte :

- Il s'est trouvé : verbe se trouver, accidentellement pronominal. Forme impersonnelle → accord avec « il », sujet apparent (grammatical).
- La fortune s'est plu : verbe se plaire = jamais de COD, comme se convenir, se mentir, se nuire, parler, se plaire, se ressembler, se rire, se succéder, s'en vouloir, se suffire → **part passé toujours invariable**
- Elle les ont laissé(s) jouir : suivi d' 1 infinitif, le part passé s'accorde si le pronom complément fait l'action exprimée par l'infinitif. C'est le cas ici → masc pluriel. **MAIS selon Littré, l'usage veut que « laissé » soit invariable.**
- Qu'on n'en aurait attendu : employé avec « en », c o ind, le part passé **ne s'accorde pas**.
- Ils se sont vu trahir par ceux même(s)... : suivi d' 1 infinitif, le part passé s'accorde si le pronom complément fait l'action exprimée par l'infinitif. Ce n'est pas la cas ici, la phrase a un sens passif (ils subissent l'action d'être trahis)
- Ils se sont imaginé : verbe s'imaginer, accidentellement pronominal → accord comme avec avoir → chercher le COD
- Les participes : *dit, dû, cru, pu, su, voulu, permis, pensé, prévu* ... restent invariables quand le COD est un infinitif ou une proposition sous-entendue après eux.
Ex : j'ai fait tous les efforts que j'ai **pu** (ss entendu : faire)
- « Mettre à l'abri les biens qu'il eût fallu » : Le **participe passé d'un verbe impersonnel est toujours invariable.**(accord avec il)
- . **Quelques révisions** :
- **A .Verbes intransitifs au sens propre :**
Ces verbes ont la particularité d'être **intransitifs** au sens propre, donc avec un **participe passé invariable**. Ils sont alors accompagnés de compléments circonstanciels, à ne pas confondre avec des **C.O.D.**
Exemples :
Les quatre mille euros que cette réparation m'a coûté. -> Combien m'a coûté la réparation ?
La fortune que ces achats ont valu. -> Combien ont valu ces achats ?
Les kilos que ce paquet a pesé. -> Combien de kilos a pesé ce paquet ?
Les heures que j'ai couru. -> Combien d'heures...?
Les quarante années que j'ai vécu. -> Combien d'années... ?
- **B. Verbes transitifs au sens figuré :**
Ces verbes peuvent aussi être **transitifs** au sens figuré. Dans ce cas, il y a bien **accord du participe passé, si le C.O.D. est placé avant le verbe**
Exemples : Les sacrifices que cet achat a coûtés. / Les risques que j'ai courus.

Annexe :

le « ne » explétif :

1. Définition

Le "ne" explétif est une négation ayant perdu son sens négatif, que l'on utilise dans la langue écrite, dans certains cas bien précis. Il n'a pas de sens en lui-même, c'est pourquoi on l'appelle *explétif* («qui sert à remplir la phrase sans être nécessaire au sens», définition du *Grand Robert*) et dans la langue parlée on ne l'utilise pratiquement jamais. Les deux phrases suivantes sont parfaitement équivalentes pour le sens :

..... Je crains qu'il ne faille tout refaire / Je crains qu'il faille tout refaire.

Le "ne" explétif s'utilise dans les subordonnées après un certain nombre de verbes et de conjonctions, et dans les propositions complément de comparatif.

2. Verbes entraînant un "ne" explétif

Le "ne" explétif s'utilise notamment dans des propositions complétives (=COD) de verbes exprimant la crainte, comme craindre, avoir peur, redouter, et de certains autres verbes comme empêcher, éviter, ne pas douter, ne pas nier :

..... Je crains qu'il ne soit trop tard.
..... Il faut éviter qu'il ne soit mis au courant.
..... Nous redoutions qu'ils ne l'apprirent.
..... Je ne doutais pas qu'il ne vînt bientôt.

- *Dans la langue courante ou parlée, les mêmes phrases seraient :*

..... Je crains qu'il soit trop tard.
..... Il faut éviter qu'il soit mis au courant.
..... Nous redoutions qu'ils l'apprennent.
..... Je ne doutais pas qu'il viendrait bientôt.

- **remarque :** "Ne" explétif n'est pas négatif. Pour exprimer la négation, il faut utiliser *ne... pas*.

Comparer :

..... J'avais peur qu'il ne vienne.
..... J'avais peur qu'il ne vienne pas.

3. Conjonctions entraînant un "ne" explétif

On utilise le *ne* explétif dans les subordonnées introduites par *avant que*, *à moins que*, *de crainte que*, *de peur que* :

Va voir un médecin, avant qu'il *ne* soit trop tard!
Il ne prendra pas d'initiative, à moins qu'il *n'y* soit forcé.
L'acteur portait des lunettes de soleil noires, de peur qu'on *ne* le reconnaisse.

Après *avant que*, l'utilisation de "*ne*" indique une nuance de but, une conséquence qu'on veut éviter :

Rentre vite, avant que tes parents *ne* découvrent ton absence!

On peut aussi utiliser *avant que* sans "*ne*" explétif. Dans ce cas, le sens est simplement temporel. Comparer :

Dépêche-toi de rentrer avant que la grève du métro ne commence. [nuance de but] / Je suis rentré avant que la grève du métro ait commencé. [exprime le temps uniquement]

4. Dans la comparaison

Le "*ne*" explétif s'utilise devant le verbe d'une proposition complément d'un comparatif. On peut également l'utiliser en combinaison avec le pronom neutre *le* :

C'était moins facile que je *ne* le pensais.
Il y a eu plus d'inscrits qu'il *n'était* possible d'en accepter.
Le finnois est bien moins difficile qu'on (*ne*) le prétend.
Ça mieux marché que je le pensais.
La Finlande a eu moins de médailles qu'on *ne* l'attendait.

- "*Ne*" explétif s'utilise également dans une proposition complément de *plutôt* :

Ces dames hurlaient plutôt qu'elles *ne* criaient.
Les langues naturelles se créent plutôt qu'elles *ne* sont créées à partir d'une langue mère.
Dans ce type d'exercice, les élèves reconstruisent l'information plutôt qu'ils *ne* la transmettent l'un à l'autre.

5. Absence de "ne" explétif dans la comparaison

Dans la langue parlée, on n'utilise pas le "ne" explétif. On peut donc utiliser les formes suivantes:

- LP : C'était moins facile que je le pensais.
- LE : C'était moins facile que je ne pensais.
- LP : C'était moins facile que je pensais.
- LE : C'était moins facile que je ne le pensais.
- LP : Ça a mieux marché que je pensais.
- LE : Cela a mieux réussi que je ne (le) pensais.

- *Dans une proposition complément d'un comparatif d'égalité (aussi ... que), on n'utilise pas "ne" explétif. Mais on peut utiliser le pronom neutre le:*

- Ce n'était pas aussi dur que je l'avais imaginé.
- Ce n'est pas aussi compliqué qu'on pourrait le croire.

- Cependant on trouve des cas où certaines personnes utilisent inutilement le "ne" explétif par un phénomène d'analogie (hypercorrectisme):

- Mon premier triathlon était pour des débutants (400 m de nage, 22 km en vélo et 5 km à pied) et ce n'était pas aussi difficile que je ne craignais. [relevé dans un blog]

6. Quatre variantes

L'usage à propos de "ne" explétif dans la comparaison est flottant: on utilise soit "ne" explétif seul, soit le neutre seul, soit les deux ensemble (voir les exemples ci-dessus). Il y a même une quatrième possibilité, puisque dans la langue parlée on n'utilise aucun mot particulier:

- Le finnois est bien moins difficile qu'on ne prétend. [langue écrite et courante]
- Le finnois est bien moins difficile qu'on le prétend. [langue écrite et courante]
- Le finnois est bien moins difficile qu'on ne le prétend. [langue écrite et soutenue]
- Le finnois est bien moins difficile qu'on prétend. [langue parlée]

